

# Interdiction temporaire de pêche aux coquillages sur le littoral du Morbihan - 28 mars 2025

Mis à jour le 28/03/2025



En raison de la contamination de certains coquillages par des phycotoxines dans le Morbihan, une alerte a été déclenchée dans le cadre des réseaux de surveillance phytoplanctonique (REPHY) de la qualité sanitaire des coquillages.

*Les phycotoxines sont des toxines d'algues produites par certaines espèces de phytoplancton pouvant s'accumuler dans les coquillages et ainsi porter atteinte à la santé des consommateurs.*

Au regard du risque sanitaire, le préfet du Morbihan a donc pris plusieurs arrêtés portant **interdiction temporaire de la pêche maritime professionnelle et de loisir, du ramassage, de l'expédition et de la commercialisation des coquillages**. Jusqu'à nouvel ordre, il est donc interdit de pratiquer la pêche des coquillages dans les zones suivantes du littoral morbihannais selon les conditions suivantes :

<b>Zones</b>	<b>Coquillage(s) concerné(s)</b>
Baie de Plouharnel	Tous coquillages
Rivière d'Étel	Tous coquillages
Rade de Lorient - Groix	Tous coquillages
Petite mer de Gâvres	Tous coquillages
Belle-Île - Houat - Hoëdic	tous coquillages
Le Blavet	Tous coquillages
Bande côtière entre la rivière d'Étel et Penthièvre	Tellines
La Laïta aval	Tous coquillages sauf les huîtres

**A l'approche des grandes marées, les pêcheurs de loisirs sont invités à la plus grande prudence.**

**Ces interdictions s'appliqueront jusqu'au rétablissement d'une situation sanitaire satisfaisante.**

Consulter le site <https://www.pecheapied-responsable.fr> pour toute question relative à la pêche à pied récréative.

Toute l'information sur les alertes sanitaires sur les coquillages sur : <https://www.morbihan.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime/Alertes-sanitaires-sur-les-coquillages>

Télécharger 2025\_03\_28 Qualité des eaux littorales dans le Morbihan PDF - 0,08 Mb - 28/03/2025

